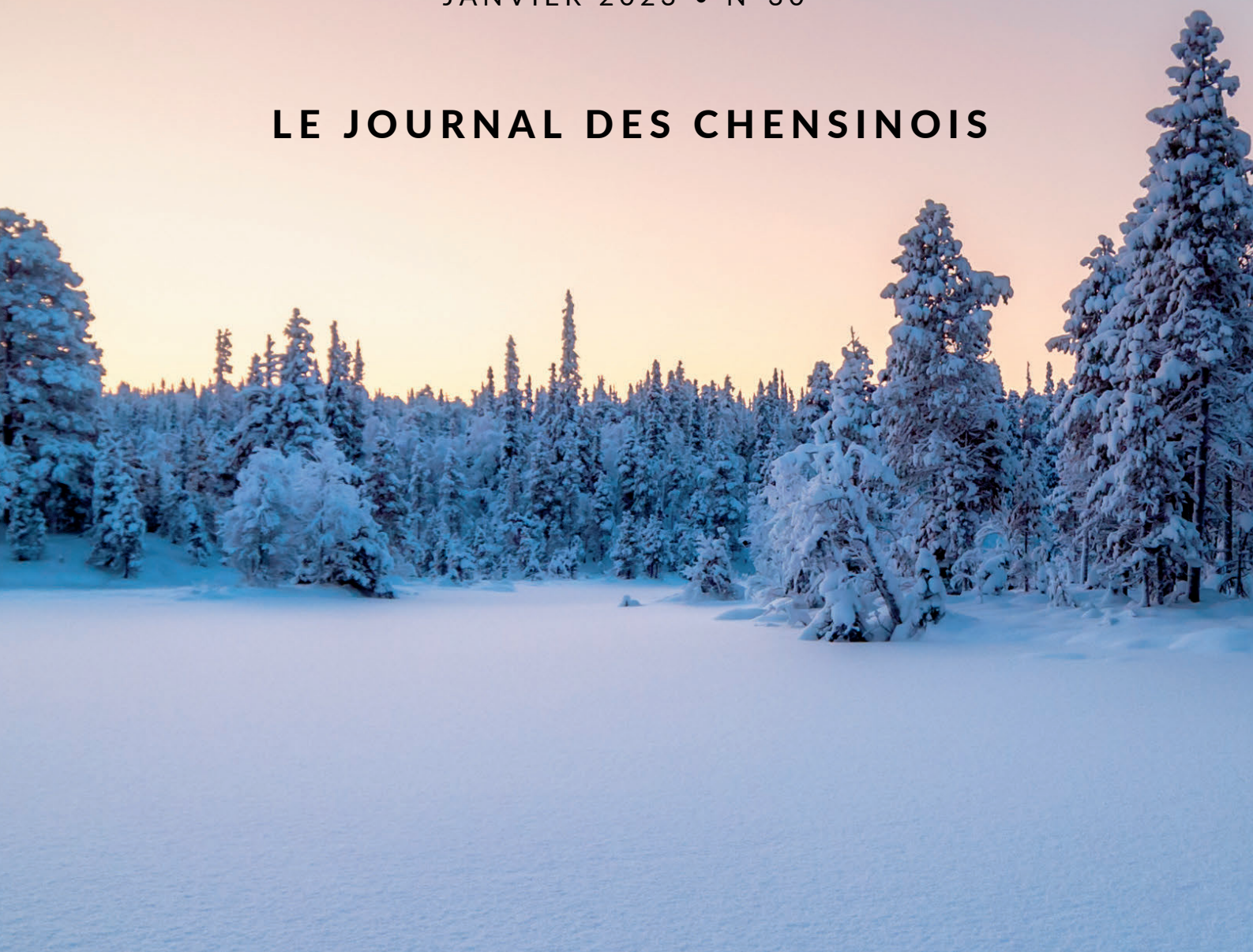


# CHENS'INFOS

JANVIER 2023 • N°30

LE JOURNAL DES CHENSINOIS



LE MOT DU MAIRE

INFORMATIONS  
MUNICIPALES

VIE ASSOCIATIVE

— Chens-sur-Léman —

# SOMMAIRE

**p. 3**

LE MOT DU MAIRE

**p. 4**

INFORMATIONS MUNICIPALES

**p. 9**

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

**p. 23**

ETAT-CIVIL

## **MAIRIE DE CHENS**

1127 Rue du Léman  
74140 Chens-sur-Léman  
info@chenssurleman.fr

Tél 04 50 94 04 23

Fax 04 50 94 25 07

## **Horaires**

Lundi - Mardi - Vendredi de

8h à 11h30 - 15h à 18h

Mercredi de 9h à 12h

Jeudi de 8h à 11h30

1er Samedi du mois de 9h à 12h

## **Directrice de la publication**

Pascale MORIAUD

## **Comité rédaction**

Jérôme TRONCHON, Chantal BAARSCH,

Missia RACINE FREIXENET, Laura

CHANTELOT, Brigitte STUBERT

## **Site internet**

[www.chens-sur-leman.fr](http://www.chens-sur-leman.fr)

## **Facebook**

@chenssurleman

## **Imprimeur**

ANNECY IMPRESSION



**Cérémonie des vœux le 20 janvier  
à 19h à l'Ôtrement**



# Le mot du Maire

Bonjour à tous,

C'est avec joie que nous avons pu assister à de nombreuses manifestations cet été. Vide grenier en avril, Chens'folies en juin, 3 jours avec le Léman switch festival et la fête de la bière en août. Tout le monde a été ravi de pouvoir revivre un peu normalement. Merci infiniment à tous les acteurs de ces manifestations de nous avoir remis du baume au cœur.



Beaucoup de projets retardés. Tout à du retard. Il faut savoir que l'Agglomération est en manque de personnel et nous sommes impactés dans différents domaines. Nous avons tout de même travaillé ;

- Le parc public va être réalisé en deux temps. Le 1<sup>er</sup> va consister à créer l'espace vert avec les aménagements ; le 2<sup>e</sup> sera la création du bassin de rétention.
- L'aménagement de la rue du Léman devrait débuter au printemps. Nous travaillons avec la DDT afin d'anticiper la problématique des transports scolaires. Une réunion publique aura lieu avant le début des travaux. Nous avons fait en sorte que les commerçants soient le moins pénalisés possible. Ce sont de gros travaux pour une durée d'environ 3 ans qui se dérouleront en 3 phases. Il y a l'enfouissement des réseaux secs sur certaines portions ainsi que la reprise des canalisations. Nous nous excusons par avance des désagréments occasionnés durant ceux-ci mais il faut bien que les travaux se fassent.
- Le permis de la base nautique sera déposé en début d'année. Celui-ci a déjà été présenté à la DDT, aux architectes conseils de l'État.
- L'aménagement de l'entrée du village côté Douvaine a pris un peu de retard. Nous devons acquérir un petit bout de terrain mais les propriétaires sont introuvables pour l'instant.
- Nous sommes en réflexion pour l'agrandissement/transformation du centre de loisirs/école compte tenu du nombre d'enfants sur la commune et ceux à venir.

Nous vous rappelons que chacun doit faire de plus en plus attention à sa consommation d'eau et d'électricité afin de répondre aux enjeux climatiques.

Je vous souhaite à vous et vos familles une bonne et heureuse année 2023.

Pascale MORIAUD

## Villas Thalia

Au sein du programme Franco-suisse rue des Chênettes Villas Thalia actuellement en lancement commercial, 12 logements sociaux vont être proposés **dont 6 en bail réel solidaire (BRS)** pour acquisition (conditions de ressources correspondant au logement social type PLS\*). Leur typologie : 1 T4 (80 m<sup>2</sup>) et 2 T2 (50 m<sup>2</sup> et 42 m<sup>2</sup>) au RDC, 1 T3 (80 m<sup>2</sup>) et 1 T4 (94 m<sup>2</sup>) au 1<sup>er</sup> étage, 1 T4 (86 m<sup>2</sup>) au 2<sup>ème</sup> étage. Pas d'ascenseur. Prix au m<sup>2</sup> aux environs de 3000 euros. Se signaler en Mairie si intéressé (renseignements etc...)

\*Prêt locatif social

## Cérémonie du 11 novembre





# POLICE MUNICIPALE

## RÉGLEMENTATION VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE) QUI DÉPASSE LES 25 KM/H

En France, au code de la route ce type de vélo électrique est assimilé à un cyclomoteur. Il faut donc souscrire à une assurance cyclomoteur et disposer d'un permis de conduire A, B ou AM (permis « Apprenti Motard », anciennement BSR).

Ce type de vélo doit être muni d'une plaque d'immatriculation. Il est considéré comme un vélo à assistance électrique rapide et donc comme un cyclomoteur. Vous devrez respecter le code de la route adapté à ce type de véhicule et porter un casque.

L'âge minimum pour utiliser ce type de vélo est de 14 ans en France.

Les utilisateurs de vélo électrique rapide ne peuvent pas utiliser les pistes cyclables, ils doivent suivre la signalisation des cyclomoteurs. Pensez-y si vous avez pour habitude d'emprunter ce type de piste.

Il est donc inutile de les klaxonner et/ou de les injurier lorsque vous les croisez sur la chaussée.

**Pour les vélos qui dépassent la vitesse de 25 kmh, il est formellement interdit de circuler sur les trottoirs.**

**FAITES LE PLEIN DE  
COVOITUREURS !**

**JUSQU'À  
4€  
OFFERTS  
PAR TRAJET**

Financé par :  En partenariat avec :  

Détails de l'opération et communes éligibles sur [covoiturage-leman.org](http://covoiturage-leman.org). Applications des opérateurs partenaires sur l'appstore Android et IOS.

**EN COVOITURANT,  
ON PARTAGE LE CARBURANT !**

**JUSQU'À  
4€  
OFFERTS  
PAR TRAJET**

Financé par :  En partenariat avec :  

Détails de l'opération et communes éligibles sur [covoiturage-leman.org](http://covoiturage-leman.org). Applications des opérateurs partenaires sur l'appstore Android et IOS.



# RECENSEMENT 2023

## DU 18 JANVIER AU 19 FEVRIER

---

Tous les 5 ans, notre commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

**Ce recensement de la population est obligatoire pour l'ensemble des logements et des habitants sous peine de sanctions.**

### COMMENT ÇA SE PASSE ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis un agent recenseur recruté par la commune, muni d'une carte professionnelle comportant sa photo vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en main propre. Suivez simplement les instructions indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous et également plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Nous rappelons que les réponses sont totalement confidentielles et seront détruites. Elles ne servent aucunement à informer les services des impôts sur votre situation : en résidence principale ou secondaire...

Nous vous demandons d'accueillir ces agents le plus cordialement possible.

En cas de doute ou pour toutes informations, merci de prendre contact avec le service de la police municipale au 0684500307.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr).





# UN POINT SUR LES TRAVAUX

De l'idée à la réalisation d'un projet une période de plus en plus longue est nécessaire entre la définition de celui-ci, les concertations, les études techniques, les consultations auprès des gestionnaires de réseaux, des services du département et de l'intercommunalité, les autorisations administratives, les nécessaires demandes de subvention, les appels d'offre et le choix des entreprises...

Cette gestation d'une durée plus proche de celle des pachydermes que des humains arrive à son terme pour plusieurs réalisations importantes de la commune dont les chantiers vont démarrer en 2023 :

- Première tranche de l'aménagement de la traversée du centre-bourg (depuis la rue du Château jusqu'au salon de coiffure et simultanément le parking entre le centre de loisirs et la mini-crèche). La réfection lourde des réseaux humides qui l'accompagnera entrainera ponctuellement des fermetures à la circulation de la rue du Léman, des déviations étant alors mises en place, vous en serez informés bien à l'avance. Hors ces périodes de coupures des alternats seront nécessaires, avec feux « intelligents » pour permettre de fluidifier au mieux le trafic.

Avec les tranches suivantes (secteur église - mairie puis mairie - rond-point du Séquoia) les travaux sont prévus pour une durée de plus de deux ans. Un itinéraire de contournement pour les transports en commun est d'ores et déjà validé et sera mis en place pour la durée totale des travaux. Les arrêts « Fichard » et « mairie » seront déplacés à l'entrée de la rue des Chenettes. Une information complète sera fournie sur les panneaux des arrêts de bus et dans le prochain bulletin.

- Entrée de Chens depuis Douvaine. La situation actuelle ne fait pas honneur à notre village. Il faut conjuguer protection de tous les usagers en maintenant un ralentissement des véhicules, un vrai trottoir, des insertions sûres. Un projet a été retenu, en cours de validation administrative et va se réaliser en cours d'année.
- Fin de la voie verte vers Hermance. Une nouvelle tranche prévue jusqu'au niveau du chemin du Nid. Des difficultés géotechniques rendent nécessaire un léger dévoiement de la chaussée et des négociations sont en cours avec la commune d'Hermance pour l'acquisition d'un terrain qui permettrait cette modification du tracé tout en facilitant l'implantation d'un PAV (Point d'Apport Volontaire) pour les ordures ménagères et le tri sélectif.
- Parc sur l'ancien terrain de football. Les travaux de la commission chargée de ce projet, avec la prise en compte de nombreux éléments proposés lors des consultations ouvertes aux Chensinois, ont permis au cabinet Fontaine à qui nous avons confié l'étude initiale de nous faire une proposition tout à fait satisfaisante que nous avons validée. Les travaux de la partie parc proprement dite vont débuter en cours d'année. Une partie du terrain sera dédiée à la mise en place d'un bassin de rétention nécessaire à la gestion des eaux pluviales lors de précipitations intenses. Ce bassin paysagé sera associé au parc et accessible pour diverses activités hors périodes de fonctionnement. La validation technique et financière par Thonon Agglomération, notre intercommunalité qui est maintenant en charge de la gestion des eaux pluviales, est en cours et cette partie des travaux devrait se faire en 2024.



# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le repas des Aînés du 1er octobre a été un succès : 86 personnes ont répondu « présent » à l'invitation originale conçue par Hervé Florès (un artiste niçois ayant des liens familiaux à Chens), une invitation relayée par le flyer de la photographe Gabrielle Baarsch. L'excellent repas préparé et servi par l'Auberge de la Devinière était mis en valeur par une belle décoration florale des tables créée par Doris. Un bémol selon certains pour l'animation musicale (Océane spectacles) dont nous tiendrons compte l'année prochaine ! La doyenne de cette assemblée était Mme Paulette Rivollat, le doyen Mr Marcel Baarsch.



L'occasion de présenter à tous les participants les membres du CCAS en les remerciant. Les chensinois de plus de 80 ans les connaissent pour la plupart, au moins certains binômes puisqu'ils en ont reçu la visite (colis de Noël, brumisateurs en été par exemple). Comme l'année dernière, le choix a été fait de distribuer, maison par maison, les colis de Noël ; c'est l'occasion de prendre des nouvelles, s'assurer qu'il existe un entourage proche et joignable facilement. N'hésitez pas à faire appel à eux. Quelques photos rappelleront ce moment.



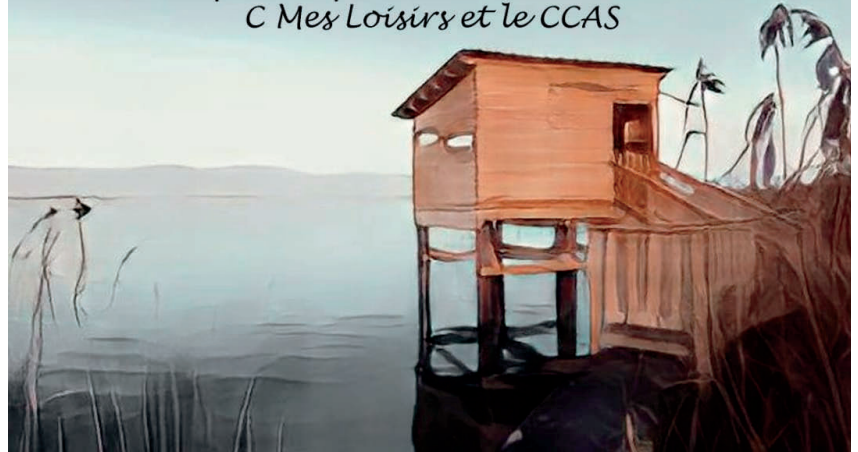
Après les traditionnels vœux de Mme le Maire en Janvier, la prochaine manifestation aura lieu le samedi 25 février 2023 à 15h salle l'Ôtrement. Organisé conjointement par l'Espace de Vie Sociale - Cmes loisirs et le CCAS, mis en musique et en production (!) par les animateurs du Centre, le Goûter intergénérationnel est un moment festif de partage réunissant toutes les générations chensinoises autour de crêpes, gaufres, brioches, chocolat et vin chauds. En vous espérant nombreux !

Certains chensinois nous ont fait part de leur déception qu'il n'y ait plus de voyage communal. Nous en avons tenu compte, vous en verrez tous les détails dans le Chens'Infos d'Avril !

## Goûter intergénérationnel

Le samedi 25 février 2023  
de 15 h à 18 h à la salle Ôtrement,  
pour tous les enfants, parents, grands-parents,  
arrière-grands-parents de Chens,

Venez déguster crêpes et gaufres,  
chocolat, jus de pomme et vin chaud!  
lors d'un après-midi festif préparé et animé  
par l'Espace de Vie Sociale  
C Mes Loisirs et le CCAS



*N'ayez plus peur des chutes  
et gardez l'équilibre*



La Plateforme de Prévention de Chute des « Filières Gériatologiques » s'associe à l'ensemble des acteurs du territoire dont:

- ✓ Centres Hospitaliers, Conseil Départemental, Communes, CIAS, CCAS, MJC, Centre socio-culturels
- ✓ Services de soins et d'aide à domicile, EHPAD
- ✓ Professionnels de santé libéraux, animateurs sportifs (indépendants, fédérations sportives, APA...)
- ✓ Direction départementale de la Cohésion Sociale

Un dispositif soutenu par le CHANGE et par la CFPPA (Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie)

### Comment nous contacter ?

#### Secrétariat :

Amandine Toccanier : 04.56.49.78.01

#### Prévention collective

[geriatrie.atelier.equilibre@ch-annecygenevois.fr](mailto:geriatrie.atelier.equilibre@ch-annecygenevois.fr)

Muriel Picou Le Blanc : 04.56.49.77.48

#### Prévention individuelle :

[geriatrie.chutes@ch-annecygenevois.fr](mailto:geriatrie.chutes@ch-annecygenevois.fr)

Audérine Gueffier : 04.56.49.77.74

Sandra Soulis : 04.56.49.77.82

Julie Debiolles : 04.56.49.77.50

Emmanuelle Buisse : 04.56.49.77.73

Stéphanie De Cremoux : 04.56.49.77.94



Filières Gériatologiques



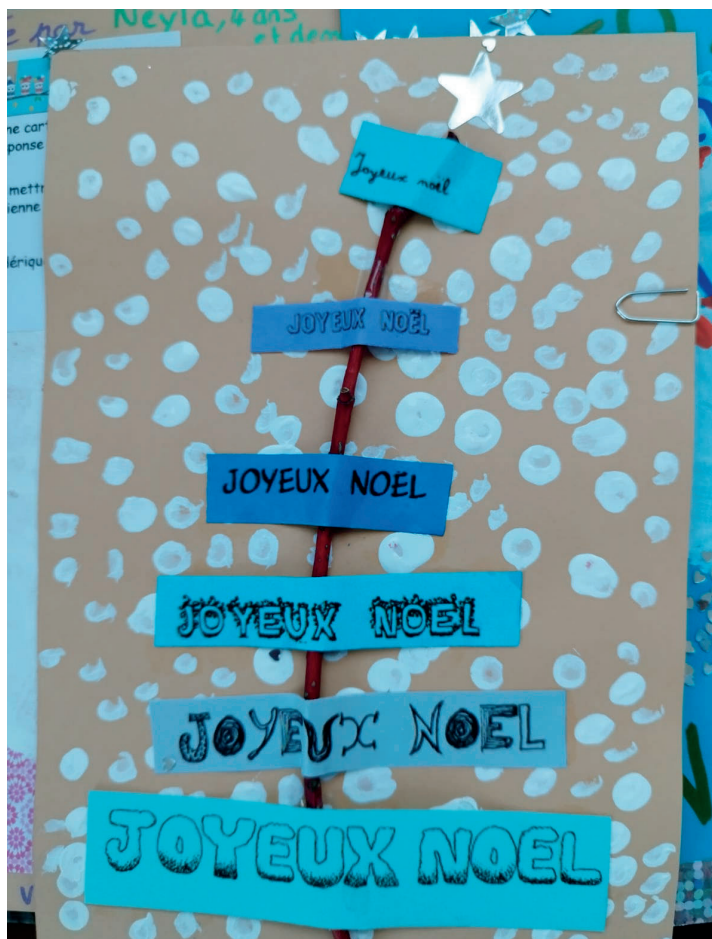
[www.filiere-gerontologique-74-01.com](http://www.filiere-gerontologique-74-01.com)

## ATELIERS BIEN VIEILLIR

En lien avec l'ARS (Agence Régionale de Santé), Douvaine et l'Espace de Vie Sociale de Chens et Messery, il s'agit d'une activité de sensibilisation pour les seniors visant à la prévention des chutes et à la préservation de l'autonomie, faite par des professionnels (kinés, ergothérapeutes etc...). Attention, nombre de places par atelier limité.



## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Dans les colis de Noël aux chensinois de + de 80 ans, cette année les bénéficiaires ont pu découvrir une surprise supplémentaire : de très belles cartes de Noël dessinées, peintes et décorées par les enfants des classes de maternelle de l'école de Chens !

Ces visites aux plus de 80 ans, c'est l'occasion de prendre des nouvelles, s'assurer qu'il existe un entourage proche et joignable facilement. N'hésitez pas à faire appel à votre « binôme » ou au CCAS !

### RENDEZ-VOUS MENSUELS DU CCAS

Après une année de fonctionnement, il a été décidé de programmer les RV du CCAS uniquement le 1er lundi du mois, à la Mairie, par une permanence de 17h45 à 19 h. Prenez RV ou non, vous serez accueillis par des membres du CCAS qui feront au mieux avec vous pour répondre à vos demandes en toute confidentialité

# LE CENTRE DE LOISIRS



Le centre de loisirs est un service très sollicité. Les effectifs sont importants tant le matin (où l'on note une forte hausse de la fréquentation depuis septembre) que le soir. Malheureusement nous déplorons encore un grand nombre d'absences injustifiées.

Pour rappel, pour toute absence à la garderie une pénalité de 10€ est appliquée. En cas de maladie de votre enfant merci d'envoyer un mail à Mme Phippaz le jour même afin de ne pas avoir cette pénalité. (severinehip@gmail.com)

Compte tenu du nombre de places limité, les absences non justifiées empêchent de gérer au mieux ce service très demandé. Aussi nous comptons sur tous pour nous aider à optimiser l'accès au Centre de Loisirs.

Nous en profitons pour remercier toute l'équipe du centre de loisirs qui s'adapte chaque jour aux besoins des familles.

Merci de votre compréhension.



# LES PORTES DE 2023 S'OUVRENT : UNE NOUVELLE ANNÉE ET DE NOUVELLES HISTOIRES À DÉCOUVRIR !

Toute l'équipe de la médiathèque vous souhaite une très belle année 2023, lumineuse, pleine de réussite et de succès.



Nous vous avons prévu un riche programme d'animations pour ce début d'année janvier à avril 2023 : des lectures thématiques, des ateliers dessins, de créations, un spectacle, un concours photos et bien d'autres surprises...

Vous pouvez le retrouver en scannant ce QR code qui vous renvoie à la page internet de la média-ludothèque de Chens-sur-Léman, il vous suffit ensuite de cliquer sur l'onglet « Animations ».



## DES NOUVELLES RECRUES À LA MÉDIATHÈQUE

Suite à notre appel aux bénévoles dans le dernier Chens' infos, nous avons le plaisir d'accueillir dans notre équipe 3 nouvelles bénévoles. Merci pour votre intérêt pour le service et votre engagement à nos côtés.

Godelieve JANSSENS



Christine RABANY



Paquerette MORAND





L'année 2022 a signé le retour des animations de Chens'anim, qui ont été couronnées de succès. Nous remercions tous nos bénévoles sans qui ce ne serait pas possible. Un grand merci à la Mairie et aux employés communaux pour leur précieuse collaboration. L'assemblée générale a eu lieu le jeudi 17 novembre et le bureau a été partiellement reconduit pour 2023, le président Olivier de Laforcade et le vice-président Rémy Memheld restent inchangés, la trésorière historique Monique Favre a passé la main à Martine Memheld. Le secrétariat est assuré par Gérard Salles, et Yvette Franchini en tant qu'adjointe.



Un grand bravo à **Monique Favre**, pilier de l'association, pour tout le travail effectué pendant plus de 20 ans.

Nous annonçons déjà quelques dates des prochaines manifestations :

**Vide-Grenier le dimanche 2 avril 2023,**  
**Fête de la bière samedi 26 août 2023.**

La fête de la musique, la date n'est pas encore fixée.  
le salon de la maquette se fera fin 2023 date pas encore confirmée.  
Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nos différentes manifestations merci de nous contacter au :  
**06 95 13 89 05 ou [contact@chensanim.fr](mailto:contact@chensanim.fr)**





# L'AVIRON À TOUGUES : UN CLUB EN PLEIN RENOUVEAU !

Le Léman Aviron Club, association Chensinoise, fait preuve d'une belle vitalité.

Depuis trois ans, chaque année, beaucoup de personnes viennent nous rencontrer au parc Pechiney, pour des renseignements sur notre activité, pour des séances Découverte.

Le club a vu croître le nombre de ses adhérents de 20% chacune des trois dernières années. Ces nouveaux adhérents de tous âges apportent du sang neuf et font baisser la moyenne d'âge des adhérents du club.

En parallèle à l'arrivée de ces nouveaux rameurs, la flotte de bateaux évolue également. L'an dernier, la municipalité de Chens a mis à notre disposition deux bateaux polyvalents, stables et performants, qui permettent de débiter et progresser en confiance dans l'acquisition du mouvement spécifique de l'aviron. Quelques bateaux très usagés ont été mis au rebut, ils ont été remplacés par l'achat d'un skiff d'occasion et par le don de deux très bons bateaux collectifs d'un club suisse.

Depuis un an le club a repris le chemin de sorties collectives, régates et animations diverses : « tour du lac d'Annecy » (regroupement de 50 yolettes (4 rameurs et un barreur) avec environ 30 kilomètres dans la matinée suivie d'une tartiflette géante permettant de rencontrer des rameurs de toute la France dans une ambiance amicale et sportive. Ambiance identique rencontrée à la randonnée de Sciez.

Reprise en douceur pour la compétition avec une participation à la « régates des neiges » de Thonon en janvier, et une participation à la course open des championnats suisse d'aviron de mer début novembre qui voit les cinq participants du club obtenir une belle deuxième place.

Enfin la reprise de moments plus conviviaux -raclette, galette,...entretien du matériel... passages de brevets...- entretiennent une bonne ambiance au sein du club.

Tous les rameurs espèrent que la saison actuelle sera moins ventée que l'an passée et nous permettra de belles navigations hivernales sur notre site unique.

Notre activité ne s'arrête pas de l'année, venez donc frapper à notre porte nous vous accueillerons volontiers pour une découverte qui vous fera sauter le pas et nous rejoindre. Bonne année 2023 à tous

Renseignements et tarifs :  
[www.lemanavironclub.com](http://www.lemanavironclub.com)

Contact : [lemanavironclub@hotmail.fr](mailto:lemanavironclub@hotmail.fr)





Notre commune et ses trésors

**Le saviez-vous ? Le port de Tougues est classé "Monument Historique" depuis 1997 et au Patrimoine Mondial de l'UNESCO depuis 2011.**

Selon Eric Néré, responsable des fouilles archéologiques menées à Chens pour l'INRAP, Tougues est un site palafittique reconnu mondialement dans la sphère des archéologues ! En effet, ce site majeur datant de l'Âge de Bronze serait le "seul gisement de ce type connu en Europe Occidentale".

#### Qu'est-ce qu'un site palafittique ?

Nos ancêtres chensinois-es habitaient en partie sur les rives du lac. Un site palafittique est un ensemble de vestiges d'habitations lacustres, comme notamment des villages de bois battis sur pilotis. Concernant celui de Tougues, de magnifiques découvertes ont été faites. Parmi elles, des pieux en chêne, des kilos de céramiques, mais aussi des fragments de vannerie, des bracelets etc.

#### Ce site est-il accessible ?

Afin de préserver ce site exceptionnel de dégradations ou de pilleurs, il est strictement interdit d'accès, délimité par les bouées rouges et jaunes (voir photo ci-dessus) et surveillé. Aucun bateau, paddle ou même nageur n'a le droit de pénétrer dans cette zone.

#### Comment en savoir plus sur ce riche patrimoine ?

Notre association s'intéresse de près à la valorisation du patrimoine archéologique de Chens (voir notre site internet, rubrique archéologie). Le 28 octobre dernier, nous avons organisé une conférence sur les vestiges archéologiques du Bas Chablais, facilitée par Eric Néré. Nous avons de nombreux projets pour mettre en avant ces découvertes auprès du grand public et avons besoin d'aide. Si vous souhaitez vous impliquer à nos côtés, rejoignez-nous !

## RETOUR SUR NOS ACTIONS 2022



**Plantation de la haie**  
Les écoliers plantent près de 60 arbres au verger communal de Tougues !



**Sorties nature**  
Sortie ornithologique, sortie reconnaissance des arbres...De belles rencontres avec le vivant !



**Archéologie**  
mise en ligne de la rubrique archéologie, conférence facilitée par Eric Néré de l'INRAP... Passionnant !



**Tip Top Nature**  
Des citoyens motivés et des centaines de kilos de déchets sauvages ramassés !

En tant qu'adhérent ou bénévole, rejoignez notre association en 2023 !

plus d'infos sur notre site ou via mail à [associationl.a.c@hotmail.com](mailto:associationl.a.c@hotmail.com)





# Amicale des donneurs de sang bénévoles du Bas-Chablais



## COLLECTE DE SANG 2023

### DOUVAINE

Mardi 31 Janvier de : **09h30 - 13h et 15h30 - 19h30**

Mardi 28 Mars

Mardi 23 Mai

Mardi 18 Juillet

Mardi 19 Septembre

Mardi 21 Novembre

**Espace associatif de 15h30 à 19h30**

~~Nous comptons sur votre présence. Le meilleur accueil vous sera réservé.~~

**Le sang sauve des vies, peut être un jour la votre...**



## UNE SAISON BIEN VENTÉE POUR LE CHENSIVOILE

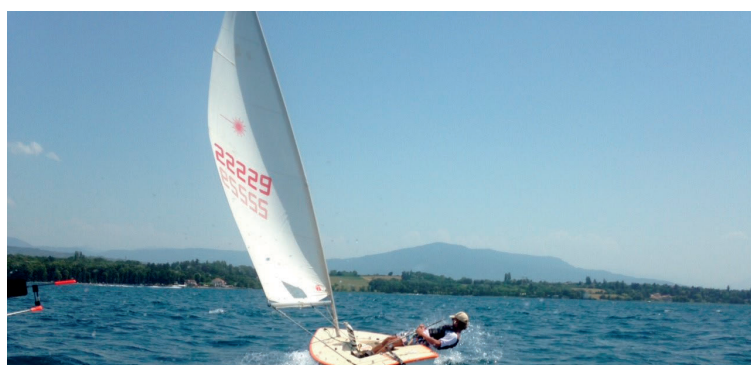
Après une année de frustrations sportives, les membres du club de voile de Chens auront pleinement profité des merveilleuses conditions météo de cette dernière saison pour partager de nombreux moments de convivialité sur l'eau et à terre.

Entre les semaines de stage pour les plus jeunes avec le club de Voile Itinérante, les sorties en dériveur ou catamaran, les pique-niques devant le club, nombreux sont les nouveaux membres à avoir découvert la magie du site de Tougues.

Alors que le matériel vient d'être rangé pour l'hiver, plusieurs idées sont en pleine réflexion au sein du comité, pour garder cette sympathique dynamique et continuer à partager notre passion avec les Chensinois.

Pour ceux qui veulent en profiter la saison prochaine, rendez-vous en mars.

[Chensivoile@outlook.com](mailto:Chensivoile@outlook.com)





L'APE de Chens-sur-Léman  
vous souhaite une

**belle et heureuse  
année 2023**

Et vous donne rendez-vous en 2023:

Vendredi 03 février : Goûter de la Chandeleur à l'école  
Dimanche 05 mars : Bourse petite enfance à l'Ôtrement  
Mercredi 05 avril : Chasse aux Œufs à Tougues  
Fin juin lors de la fête de l'école et plus encore...

Suivez-nous sur [www.apechens.fr](http://www.apechens.fr)

*Merci !*



Souvenir de la boom d'Halloween 2022

## L'ACCA VOUS INVITE !

La société de chasse de Chens-sur-Léman a le plaisir d'animer le cœur du village le 11 Février prochain. L'association organise son traditionnel repas de la chasse et vous invite à profiter d'une soirée dansante et gourmande à la salle "l'Ôtrement".

Participez à la vie de la commune et tentez votre chance à la tombola avec de nombreux lots à remporter.

Vos commerçants seront ravis de vous accueillir au bar "Le chensinois" et au Spar de Chens sur Léman pour vous procurer vos cartes. Pensez à réserver votre soirée, la vente sur place ne sera pas assurée.

Amicalement  
Yanis Lavy

Au profit de l'ACCA de Chens-sur-Léman.  
Venez nombreux - Souriez, vous êtes conviés !





# CAGETTE DE CHENS

---



**L**a cagette continue son chemin avec dorénavant des fruits qui viennent directement d'Andalousie grâce à la Belle orange.

Tous les produits sont sur notre site de commande :  
<http://cagettedechens.b.enregistreuse.fr/>

Nous avons fermé cette année après la distribution du mercredi 14 décembre, autour d'une bonne soupe préparée avec les courges du jardin partagé. Les distributions reprendront le mercredi 22 février.

Vous pouvez vous inscrire afin de recevoir la proposition de commande dès la réouverture.

Nous proposons également un coin lecture et jeux où chacun peut déposer un livre ou un jeu et en reprendre un chaque semaine.

Chaque mercredi, sans obligation de commande.

Rue de l'égalité, en face du Tennis (entrée du chemin des écoles).

Inscription par mail :  
[cagette.chens@gmail.com](mailto:cagette.chens@gmail.com)

## **FESTIVAL DU FILM VERT 10-11-12 MARS 2023**

Le programme sera communiqué fin février – Début mars.

# JEUX A LA SALLE OTREMENT - DIMANCHE 29 JANVIER À PARTIR DE 14H00

Entrée Libre – Crêpes et boissons proposées.  
Pour jouer en famille ou entre amis, découvrir de nouveaux jeux, s'amuser avec des jeux géants.  
Partenariat avec Oika Oika et la ludothèque de Chens.



## JARDIN PARTAGÉ

Nous sommes un collectif de personnes de la commune partageant le même intérêt et désirant s'investir dans un jardin pour :

- Ö Rencontrer des personnes de la commune, faire connaissance
- Ö Travailler ensemble, se ressourcer
- Ö Apprendre les uns des autres
- Ö Echanger
- Ö Coopérer, collaborer
- Ö Partager des connaissances sur le jardin (Connaissances spécifiques non indispensables)

Deux aspects :

- Ö Travailler le jardin
- Ö Rencontres ponctuelles autour d'un petit-déjeuner, d'un repas pour partager et organiser le jardin

Travailler le jardin : Kesaco ??

- Ö Tondre l'espace
- Ö Couper les bordures du terrain
- Ö Préparer les buttes et bacs pour l'hiver (en automne)
- Ö Revoir les différents espaces, semer, planter à partir de mars-avril, chasser les limaces le soir à la frontale
- Ö Entretien et récolter (partage des récoltes entre les participants)

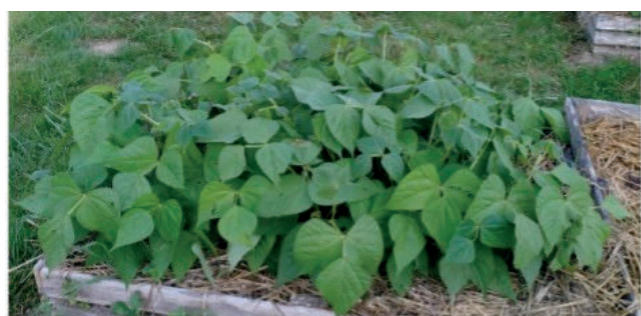
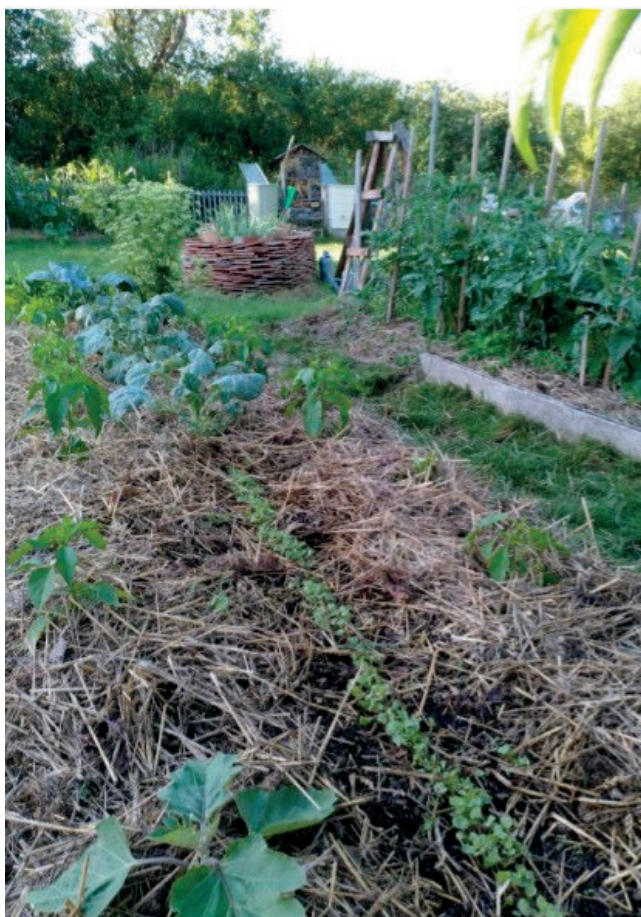
Le tout dans la bonne humeur, le plaisir de se retrouver, de partager la récolte et de bons moments autour du jardin et de la convivialité.

Nous organisons aussi des ministages sur la permaculture entre autres.

Nous serions heureux, heureuses de vous accueillir si vous êtes intéressé.e.s à nous rejoindre.

Contactez-nous par mail : [colcichens@gmail.com](mailto:colcichens@gmail.com)

Les jardiniers de ColCiChens





## NAISSANCES

NOM, PRENOM	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE
JUNCKER NADJEM Arya	19/08/2022	THONON-LES-BAINS
CATALFO Romy	31/08/2022	THONON-LES-BAINS
MONNET Gaston, Louis, Maël	24/10/2022	THONON-LES-BAINS
RODRIGUEZ Julia, Marie	05/11/2022	ANNEMASSE



N  
O  
U  
V  
E  
A  
U  
X



**Camille Le Bihan**  
Mandataire en Immobilier

📞 0612365643

✉ [camille.le-bihan@iadfrance.fr](mailto:camille.le-bihan@iadfrance.fr)



El camille le bihan mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial immatriculé au RSAC de Thonon les Bains sous le n° 920746229, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD.



**Daniel-Alexandre BRANCHE**

Pâtissier - Chocolatier

Meilleur Apprenti de France 2019

Mail : [contact@brancheparis.com](mailto:contact@brancheparis.com)

Tel : 06 28 52 50 52

[www.brancheparis.com](http://www.brancheparis.com)





# Chens'Pratique

**Mairie** 04.50.94.04.23  
www.chens-sur-leman.fr Fax 04.50.94.25.07

Police Municipale 06.84.50.03.07  
07.71.18.59.96  
CCAS 06.65.70.53.43  
Poste 04.50.94.31.41  
Ecole Primaire 04.50.35.43.47  
Ecole Maternelle 04.50.94.14.30  
Restaurant Scolaire 04.50.82.70.73  
Centre de Loisirs 06.87.69.14.97  
Médiathèque ludothèque 04.50.94.24.18  
Micro crèche Loucalé 06.32.71.94.38

## INTERCOMMUNALITÉ

Thonon Agglo 04.50.94.27.27  
SEMV - Eaux des Moises et Voirons 04.50.72.40.26  
Centre de secours de Douvaine 04.50.94.30.64  
CIAS Thonon Agglo 04.50.31.25.00

## NUMÉROS UTILES

Gendarmerie (Douvaine) 04.50.94.00.09  
Police 17  
SAMU 15  
Pompiers 18  
Eaux (urgences) Permanences 06.86.46.06.28  
Services administratifs 04.50.72.40.26  
EDF (Permanence) 0810.33.30.74  
GDF (Permanence) 0810.43.30.74  
Allo Service Public 3939  
Mission Locale du Chablais 04.50.94.01.41  
Maison Paroissiale 04.50.94.01.47  
(Paroisse Saint Jean Baptiste)  
Alpes Léman Taxis 04.50.94.14.77  
06.74.53.42.65  
ABC Accueil Taxis 06.68.30.29.22

## SANTÉ BIEN-ÊTRE

ARMINJON Stéphane 04.50.94.74.93  
(médecin généraliste)  
BOISBUNON Elisabeth (kiné) 04.50.94.77.07  
VERRY Céline (infirmière) 06.08.76.74.16  
EPINETTE Solène (ostéopathe) 06.58.96.56.42  
WEISSE Carolina 06.25.75.88.17  
(psychologue clinicienne)  
CHAMPEAU Marion (psychologue) 07.83.09.47.76

DOUCE HEURE ET CENT CIELS 06 21.97.71.55  
Soins corporels énergétiques (Annick Titone)  
SHANTI YOGA STUDIO 06.30.39.58.37  
DORIER Sarah (Luxopuncture) 07.78.88.68.86  
MORIAUD Margot  
(Esthétique/cosmétique) 06.67.77.10.61  
Natur'O Léman 06.87.38.00.29  
Naturopathe herbaliste et masseuse thérapeutique  
HDR Coaching 06.43.42.68.17  
Coach professionnelle certifiée  
Léa ZORICA (Diététicienne) 06.47.36.79.27

Les Fournils du Lac 04.50.85.19.16  
Branche Paris (Chocolatier). 06.28.52.50.52  
Le Chensinois (Bar - Tabac- Presse) 04.50.94.17.55  
SPAR (Superette) 04.50.94.08.92  
PAULA Coiffure 04.50.35.49.40  
Côté Jardin 04.50.94.04.18  
FAVRE 4 TP 04.50.94.04.18  
L'ATELIER (Fabrice Détraz) 06.50.66.90.98  
ALAIN Peinture 06.08.47.20.12  
LAUR'EAU (M. Lauro) 06.07.49.48.19  
JLSA (Bois de chauffage) 06.24.17.64.34  
Pêcherie CARRAUD 04.50.94.18.67  
Laurent 06.36.28.66.59  
Pêcherie CARRAUD 04.50.94.04.71  
Serge et René  
Pêcherie COLLET Gilles 04.50.94.30.10  
Caveau de dégustation 04.50.35.29.01  
SAS Fichard (Crépy, vins de Savoie)  
Le Club des Copains 04.50.94.37.62  
(Pension canine)  
Angelo PETRINO 06.12.32.87.87  
(Dépannage, installation, rénovation, aménagement)  
Hubert VEDOVOTTO 06.88.31.28.92  
(Maçonnerie et taille de pierre)  
MONNET Grégory 06.59.24.77.72  
(Artisan électricien)  
Meca Man's (entretien,  
réparation auto à domicile) 06.24.97.11.75  
Eric BARDET (peintre en bâtiment) 06.08.52.35.12  
Agence Immobilière Rive Gauche +41.79.250.30.20  
Camille LE BIHAN 06.12.36.56.43  
(mandataire en immobilier)

## RESTAURANTS

Restaurant du Port 04.50.94.28.19  
Restaurant Côté Lac 04.50.94.04.16  
Restaurant L'Escale 04.50.35.42.22  
Auberge de la Devinière 04.50.94.04.19